



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement d'une campagne pour protéger le trésor rose de Chausey

Chausey, le 21 avril 2026

Une campagne est lancée aujourd'hui pour protéger les habitats marins fragiles du site Natura 2000 de Chausey, au large de la baie du Mont-Saint-Michel. Un collectif d'associations, dont Manche Nature, Agissons pour le climat Granville Terre et Mer, le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie, Défense des Milieux Aquatiques, Environmental Justice Foundation et leurs partenaires se mobilisent pour défendre le trésor rose de Chausey.

Dans les eaux de cet archipel emblématique se cachent des écosystèmes d'une richesse exceptionnelle. Les herbiers de zostères et les banes de maerl, véritables forêts sous-marines, abritent près de 1 000 espèces et jouent un rôle essentiel de nurserie pour de nombreux poissons. Ils soutiennent ainsi la biodiversité marine, mais aussi les activités économiques locales, notamment la pêche.

Pourtant, ces habitats sont aujourd'hui gravement menacés. Le maerl, le trésor rose, qui pousse de quelques dixièmes de millimètre par an, met des siècles à se constituer. En quelques passages d'engins de pêche trainants, il peut être détruit de manière irréversible. Ce qui disparaît aujourd'hui ne pourra pas être restauré à l'échelle d'une génération.

Malgré son statut d'aire marine protégée, Chausey reste insuffisamment protégée. Des pratiques de pêche de fond, notamment le chalutage ou la drague, continuent d'endommager ces habitats sensibles, en contradiction avec les objectifs de conservation du site et avec le droit européen.

« Chausey abrite l'un des patrimoines marins les plus riches de la Manche, mais cette biodiversité reste exposée à des pressions incompatibles avec sa conservation. Les outils existent : il est temps de passer à l'action », déclare Laura Touvet, présidente de Manche Nature.

La campagne intervient à un moment clé. Une Analyse des Risques Pêche (ARP) est en cours et doit définir les règles de gestion pour les années à venir. Ce processus représente une opportunité décisive pour garantir une protection effective du site. Toutefois, les organisations alertent sur le risque que les mesures nécessaires soient affaiblies au stade décisionnel, sous l'effet de pressions locales.

« Les connaissances sont là. L'enjeu est désormais de prendre des décisions à la hauteur, en accompagnant les acteurs sans affaiblir la protection des habitats », souligne Marie Colombier, responsable de campagne pour Environmental Justice Foundation.

Au-delà de Chausey, cette mobilisation soulève une question plus large: celle de la crédibilité des politiques publiques de protection des océans. Le droit européen impose aux États membres de prévenir la dégradation des habitats protégés. Cette obligation ne peut être subordonnée à des compromis locaux.

La campagne vise également à mobiliser les acteurs du territoire - usagers de la mer, professionnels du tourisme, pêcheurs, citoyens - autour d'un objectif commun : préserver un patrimoine naturel unique et garantir la durabilité des activités qui en dépendent.

« Protéger le maerl et les zostères, c'est protéger l'avenir de la mer, mais aussi celui des communautés côtières. Cela suppose d'accompagner les pêcheurs artisans, y compris dans la transition vers des pratiques durables », ajoute Marcel Jacquot, coprésident d'Agissons pour le climat Granville Terre et Mer.

Les organisations appellent les autorités françaises à adopter sans délai des mesures fortes, incluant l'exclusion des engins de pêche de fond dans les habitats sensibles, afin de garantir une protection réelle et durable du site.

FIN.

Contact media :

mateo@only.one | + 33781885907

Apropos de la campagne "Chausey Trésor Rose"

La campagne "Chausey Trésor Rose" est une mobilisation collective portée par des organisations de la société civile pour protéger les habitats marins exceptionnels de l'archipel. Elle vise à mettre fin aux pratiques de pêche destructrices dans cette aire Natura 2000 afin de préserver durablement les herbiers de zostères et les bancs de maerl. La campagne s'engage pour un avenir de la pêche fondé sur des pratiques durables et à faible impact, tout en soutenant la transition des acteurs locaux. Elle rassemble citoyens, usagers de la mer et organisations engagées pour défendre ce patrimoine naturel unique et garantir la santé des écosystèmes marins dont dépendent les territoires côtiers.

Le réseau Natura 2000 d'aires protégées a pour objectif de préserver les habitats et les espèces vulnérables au sein de l'Union européenne. La législation européenne impose aux États membres de prendre des mesures pour maintenir et restaurer les habitats et les espèces protégés dans un état de conservation favorable au sein des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) Natura 2000. Les États membres sont notamment tenus de prévenir les atteintes à l'environnement et d'évaluer les risques posés par les activités humaines avant de les autoriser dans ces zones.

La ZSC de Chausey (site Natura 2000) est protégée en raison de la présence, dans sa partie marine, de zones sableuses abritant des herbiers de zostères, des champs de dunes hydrauliques et des bancs de maerl, dont la valeur écologique est exceptionnelle et qui remplissent une fonction essentielle de nourricerie pour la faune marine. Pour être préservés, ces habitats doivent être protégés entre autres des engins de pêche trainants, extrêmement destructeurs pour ces milieux.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, qui visent à protéger 30 % de l'espace maritime européen d'ici à 2030. Elle vise également à mettre la France en conformité avec le plan d'action pour le milieu marin de l'UE, qui invitait les États membres à interdire la pêche mobile de fond dans tous les sites Natura 2000 à l'horizon mars 2024, et à la supprimer progressivement dans toutes les aires marines protégées d'ici 2030.

Agissons pour le climat Granville Terre et Mer est née en 2019 dans le contexte d'une lutte nécessaire et urgente pour la préservation de l'habitabilité de la planète et contre les dérèglements climatiques. Elle a pour but d'informer les citoyens et les autorités de notre territoire sur l'urgence climatique et les actions à mener pour limiter son impact sur notre avenir. L'association porte des propositions et des actions de sensibilisation en s'appuyant sur diverses problématiques climatiques locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'adaptation de notre territoire au dérèglement climatique. Et cela a travers différents modes d'actions : éducation populaire (conférences, ciné-débats), projets citoyens d'énergie ; lobbying citoyen, prises de position publiques dans la presse et l'espace public.

Blue Marine Foundation est une organisation caritative britannique de conservation des océans dont l'objectif est de restaurer la vie marine en sécurisant des aires marines protégées et en luttant contre la surpêche. La mission de Blue Marine est de garantir la protection effective d'au moins 30 % de l'océan d'ici 2030, ainsi que la gestion durable de l'ensemble de l'océan. Blue Marine est actuellement active dans 29 pays à travers le monde, avec plus de 200 partenaires.

BMF est une ONG internationale basée au Royaume-Uni et à Bruxelles, qui contribue depuis 2008 à des projets visant à protéger les habitats de maerl dans les eaux britanniques. Plus récemment, elle a collaboré à l'obtention de la protection de 22 % des habitats de maerl de Jersey au sein de nouvelles aires marines protégées. Elle travaille avec l'UE, les gouvernements, les autorités de régulation, les scientifiques et les pêcheurs afin de garantir la protection des habitats dans les aires marines protégées, au bénéfice du plus grand nombre de parties prenantes, ainsi que la protection et la restauration à long terme des habitats essentiels aux activités de pêche (par exemple : forêts de kelp, récifs, banes de sable riches). Nous sommes alignés avec les objectifs de campagne visant à protéger les habitats de maerl partout où ils se trouvent.

Pour plus d'informations, veuillez contacter media@bluemarinefoundation.com.

CREPAN (Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Arménagement de la Nature en Normandie) est une association loi 1901 qui a pour but la protection de l'environnement. Créée en 1968, notre association agit depuis cinquante ans pour la préservation de l'environnement en Normandie. Gérée par des bénévoles, elle regroupe des particuliers et des associations locales. Le CREPAN mobilise le public et les élus locaux, forme les jeunes et mène différentes actions de préservation de la nature.

Defense des Milieux Aquatiques agit essentiellement devant les tribunaux administratifs pour réduire les pressions qui pesent sur les milieux aquatiques. Nous luttons en particulier contre la surexploitation de ces milieux, par exemple à propos des poissons migrateurs (saumons, alases, lamproies, anguilles), des chaluts de fond, du détournement des cours d'eau ou des oiseaux migrateurs. Ainsi, DMA a obtenu la réduction de la période de pêche au chalut de fond dans les trois mille d'Arcachon de 12 à 5 mois, puis l'exclusion de cette technique de pêche en dehors des aires marines protégées de ce littoral. Il convient d'amplifier cette dynamique à toutes les aires marines protégées, mais aussi d'en faire bénéficier toute la bande marine des trois premiers milles. Notre grand projet est de libérer cette zone de tous les engins de pêche non sélectifs, c'est-à-dire de tous les filets sans distinction. C'est le projet « Golden Miles », une réalité déjà validée depuis des décennies aux USA et dans d'autres pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : maigre42@gmail.com .

Environmental Justice Foundation œuvre au niveau international pour éclairer l'élaboration de politiques et amener des réformes systémiques et durables visant à protéger notre environnement et à défendre les droits humains. Nous enquêtons sur les abus et les exposons au grand jour, et soutenons les défenseurs de l'environnement, les peuples autochtones, les communautés et les journalistes indépendants en première ligne des injustices environnementales. Nos campagnes visent à assurer un avenir pacifique, équitable et durable. Nos enquêteurs, chercheurs, vidéastes et militants travaillent avec des partenaires locaux et des défenseurs de l'environnement dans le monde entier. Notre action en faveur de la justice environnementale vise à protéger le climat, les océans, les forêts et les espèces sauvages de la planète, ainsi qu'à défendre les droits fondamentaux.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : media@ejfoundation.org .

Manche-Nature, créée en 1988, est forte de ses 400 adhérent(e)s et de 15 associations locales qui menent avec elle des combats pour la préservation de l'environnement. Association naturaliste, son équipe de bénévoles inventorie d'année en année l'évolution de la faune et de la flore de notre département. Elle publie une revue trimestrielle « L'Argiope » et des dossiers thématiques. Association citoyenne, elle participe aux débats publics autour des enjeux environnementaux : « concertations », enquêtes publiques, etc. Association agréée, elle siège dans de nombreuses commissions. Association d'éducation populaire, elle organise, à la demande des procureurs, des stages de sensibilisation à la protection de l'environnement. Elle propose régulièrement des conférences-débats et des sorties en nature. Association responsable et représentative, elle n'hésite pas à être en justice lorsque les faits sont avérés et que l'État, les collectivités territoriales, les entreprises ou les individus n'ont pas entendu ses avertissements. Association indépendante, elle ne perçoit aucune subvention. Elle vit des adhésions et des dons qu'elle pénalise régulièrement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter manche-nature@orange.fr.